



Saint-Germain-le-Châtelet, le 10 février 2016

**INFORMATION RAPIDE**  
**N°2016-03**

**DEMENAGEMENT DE LA MAIRIE**

En raison des travaux de mise en accessibilité, **la mairie est transférée à la salle communale à compter du 22 février 2016**, et ce pour une durée d'environ 6 mois.

La salle étant le lieu de diverses activités, nous sommes contraints de modifier provisoirement les horaires d'ouverture au public. Ils seront donc les suivants :

**lundi de 14h00 à 16h00, mercredi de 16h30 à 19h00 et jeudi de 14h30 à 16h00.**

Un panneau d'affichage installé à l'entrée de la salle regroupera les informations municipales.

Quant à notre boîte aux lettres, elle sera placée devant l'école.

Enfin, le numéro de téléphone de la mairie est inchangé (03.84.23.71.92).

En revanche le fax sera indisponible.

**Le Maire  
Jean-Luc ANDERHUEBER**

*Toutes les infos de la Commune sur notre site Internet : [www.saint-germain-le-chatelet.fr](http://www.saint-germain-le-chatelet.fr)*

